COMMUNE DE JAVAUGUES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE du 16 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 11

Date de la convocation et de l'affichage : 8 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : Mmes Léa ARNAUD, Françoise CAREMIER, Lydia CHASTRETTE, Marie Laure SOULIER,
MM. Bernard BEAUDON, Patrice BON, Daniel LEYRE, Éric RICHARD, Yves ROCHE.
Excusés : Christelle TAULEIGNE, Alain PRIOU.
Secrétaire de séance : Lydia CHASTRETTE

Rapport d'activité de la CCBSA
Les élus ont pris acte du rapport d'activité 2025, transmis par la CCBSA.

Pacte de gouvernance de la CCBSA
Les élus ont pris acte du pacte de gouvernance pour la nouvelle mandature, transmis par la CCBSA, et l'ont validé.

Bilan général et financier des travaux de l'aménagement de la RD 19
Les travaux sont terminés, à l'exception de l'entrée du bourg qui doit être reprise. La qualité des prestations, tant du maître d'œuvre que des diverses entreprises, est à souligner.
Sur le plan financier, les élus se réjouissent du versement des subventions qui s'est effectué très rapidement. Voici le détail des coûts et subventions :

- Réseau d'eau potable : 89 871 €, entièrement financé par le Syndicat des Eaux.
- Maîtrise d'œuvre, aménagements de surface et espaces verts : 392 246 €.
- **Subventions versées :**
 . Région : 153 780 €
 . Etat : 74 890 €
 . Département : 45 461 €
 . Europe : 30 000 € (seront versés en 2027)
 Soit un total de 304 131 € représentant une aide de 77,5% (maximum autorisé : 80%)

Le reste à charge pour la commune est donc de 88 115 €, ce qui est facilement supportable pour un projet d'une telle ampleur. Un emprunt de 60 000 € seulement a été réalisé, et l'excellente santé financière de la commune nous permet d'avoir encore, à cette date, 253 739 € en trésorerie, en ayant réglé toutes les factures. La commune pourra donc programmer d'autres projets en 2027.

Les élus remercient fortement les partenaires financiers (Région, Etat, Département et Europe) qui ont permis, grâce à leurs aides importantes, la réalisation du projet.

L'inauguration officielle des travaux se déroulera samedi 21 novembre à 14 heures, devant la mairie, en présence du sous-préfet, des parlementaires et de la conseillère départementale. L'ensemble des habitants sera invité à honorer de leur présence ce moment convivial. Une invitation leur sera prochainement transmise.

Cimetière

Après la reprise administrative des tombes en état d'abandon, il faut procéder à l'exhumation des restes des corps, afin de pouvoir libérer les emplacements. Pour cela, il est nécessaire de construire au préalable un ossuaire. Celui-ci sera implanté dans le nouveau cimetière et pourra donc recevoir les exhumations, mais aussi répondre à l'obligation, pour les communes, de disposer d'un ossuaire. A l'issue de cette réalisation, 3 ou 4 tombes seront récupérées, et les emplacements seront alors disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie.

Transport des repas de la cantine

Le transport des norvégiennes, de Bonnefond à l'école, présente des problèmes d'un point de vue de manipulation et chargement dans le véhicule. Les maires des communes et les conseillers cherchent une solution la plus adaptée possible.

Chemin de La Tailladisse

Les parties fortement inclinées posent un sérieux problème de circulation. Compte tenu que le Département octroiera une aide de 26 000 € en 2027, les élus ont demandé des devis afin de poser un bicouche sur les parties concernées. La réalisation sera effectuée en 2027.

Informations diverses :

-Vidéo protection

Lors d'échanges avec la gendarmerie, une discussion s'est engagée sur les différents méfaits commis dans le secteur, et l'absence de tout dispositif de surveillance, sur l'axe Brioude/La Chaise Dieu.

Avec la vidéo protection, il s'agit de mettre à disposition des forces de sécurité intérieure un outil de nature à faciliter leurs investigations dans le domaine de la police judiciaire et dissuader les actes malveillants.

Le souhait des gendarmes serait que la commune dispose de caméras installées sur les 2 routes départementales, filmant les plaques d'immatriculation (près du carrefour Rd19/rue de l'église,

carrefour Rue des Listes/Rd 19 à Cornille, et carrefour route de la salle polyvalente/Rd). L'enregistrement serait effectué en mairie, et uniquement consultable sur réquisition. Seul le domaine public est enregistré, les caméras ne devant pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation, ni leurs entrées.
Les subventions pourraient être de 50% de la part de la Région, et de 20 à 30 % du Fonds de lutte contre la délinquance.
Le dossier devant être transmis à l'Etat pour le 21 novembre, les élus ont demandé au maire d'effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir un dossier technique, des devis et solliciter les aides. Décision sera alors prise en fonction des réponses.

-Réunion avec La Région
L'ensemble des aides possibles pour les communes a été détaillé lors d'une réunion à Brioude.

-Ordinateur portable et vidéo projecteur
Ces deux équipements arrivent en fin de vie (20 ans environ) ; un achat de matériel neuf est décidé.

.

Fin de la séance à 23h00

MAIRIE DE JAVAUGUES (Haute-Loire)

Le Maire
Bernard BEAUDON

La secrétaire
Lydia CHASTRETTE